

Le Canada poursuivra sa stratégie d'expansion des marchés régionaux en 1992 en ouvrant un autre bureau commercial, à Nagoya. Le Canada a un consulat général à Osaka depuis 1986. En outre, trois représentants commerciaux honoraires ont été nommés cette année, soit à Hiroshima, à Sendai et à Sapporo.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias peuvent s'adresser au :

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874